



Le Département offre 3 000 kits « économiseur d'eau » aux Samariens et aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

Amiens, le lundi 3 juin 2024

Afin de répondre aux enjeux de la préservation de la ressource en eau, le Département de la Somme a mis en place un « Plan Eau » qui se traduit par des actions concrètes visant à organiser la sobriété des usages de l'eau, optimiser sa disponibilité et permettre à tous les Samariens de réaliser des économies sur leurs factures. Deux nouveaux dispositifs ont été votés par l'Assemblée départementale : l'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie et la distribution de kits « économie d'eau » par le Département.

Aider les Samariens à réduire leur consommation d'eau

Afin de renforcer l'action du Département dans la mise en œuvre des objectifs nationaux de prévention en limitant les prélèvements d'eau, deux nouveaux dispositifs sont mis en œuvre pour accompagner les Samariens :

Une aide du Département à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie

L'aide vise à financer :

- l'achat de collecteur d'eau de pluie, hors sol ou enterré, de 200 litres minimum pour équiper la résidence principale ;
- l'achat de cuve enterrée de 2 000 litres minimum pour équiper la résidence principale.

L'aide s'adresse aux particuliers ayant leur résidence principale dans la Somme, sous conditions de ressources. Une seule aide sera accordée par foyer fiscal.

L'achat doit avoir eu lieu après le 1er janvier 2024. Elle s'élève à 50% du coût TTC de l'achat, dans la limite de :

- **150 € pour l'achat d'un collecteur d'eau de pluie hors sol ou enterré de 200 L minimum**
- **500 € pour l'achat de cuve enterrée de 2 000 L minimum**

Les demandes d'aide sont à effectuer sur la plateforme de demande de subvention du Département : >>> www.somme.fr/aide-recuperateur-eau

Une distribution de kits « économies d'eau »

Le Département met en place, à compter du mois de juin, une distribution de kits hydro-économiques. Ces kits sont composés de :

- 3 régulateurs à installer sur les robinets standards
- 1 sac pour réduire la consommation d'eau dans les WC
- 1 joint réducteur de débit pour la douche

Faciles d'installation, ces équipements permettent une économie estimée de 50% d'eau. Pour l'année 2024, 3 000 kits sont offerts par le Département. Ils sont attribués en priorité aux publics repérés par les équipes sociales du Département et ses partenaires intervenant en matière de logement :

- les bénéficiaires d'une aide du Fonds de solidarité logement (FSL) pour impayés de factures d'eau ;
- les familles accompagnées par les conseillères en économie sociale et familiale dans le cadre de leur mission d'éducation budgétaire ;
- les familles bénéficiaires de l'accompagnement social lié au logement par les équipes du Département et ses partenaires conventionnés pour des actions spécifiques.

Les kits seront remis dans les 22 Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI).

Par ailleurs, afin d'accompagner plus largement cette initiative éco-responsable, les foyers samariens intéressés pourront également, sur inscription préalable et dans la limite des stocks disponibles, souscrire à la démarche.

Un bilan sera effectué par les services du Département au bout d'un an afin de mesurer l'évolution des consommations avec l'aide des bénéficiaires qui devront renseigner leur consommation en eau potable avant et après la mise en place des kits « économies d'eau ».

Toutes les informations sont disponibles dans les MDSI ou le site du Département :

>>> www.somme.fr/kit-hydro

Deux actions concrètes qui complètent celles déjà engagées par le Département

Au-delà de ces nouveaux dispositifs, le Département agit dans le cadre du grand cycle de l'eau afin d'optimiser la gestion du fleuve et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage en charge de la gestion des rivières ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques.

Le Département s'engage également pour la préservation des milieux naturels dans l'objectif, toujours, de préserver la ressource à travers notamment le rétablissement des éléments du paysage (haies, bandes enherbées, prairies...).

Par ailleurs, des actions pédagogiques sont portées par le Département, comme la mise en place des « éco-délégués » dans les collèges de la Somme, ou encore par l'éducation via la distribution d'un livret d'information sur l'usage de l'eau.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **la préservation de notre ressource en eau est plus que jamais un enjeu capital, qui nous concerne tous. Qu'il s'agisse de l'irrigation agricole, des besoins industriels ou tout simplement ceux de la nature, le Département se doit d'agir et d'être un acteur de sa bonne préservation. En 2023, des crédits ont été votés pour limiter les consommations d'eau sur nos bâtiments, installer des mousseurs aux robinets, renforcer le suivi des consommations, récupérer les eaux pluviales et faire la chasse aux fuites d'eau. Avec Franck Beauvarlet, Vice-président en charge de l'environnement et de la Transition écologique, les deux nouveaux dispositifs que nous mettons en place pour les Samariens vont permettre de poursuivre cette dynamique. Ce qui est bon pour la planète est aussi bon pour le porte-monnaie ! Nous aidons les Samariens, notamment les plus précaires, à limiter leur consommation et donc à baisser leurs factures.** »

Note aux rédactions

Brochure du kit « économies d'eau » du Département joint à ce communiqué

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse



Le Département vous aide
à réduire votre consommation d'eau
et faire baisser votre facture !

Jusqu'à
-50%
sur votre
consommation



Bénéficiez GRATUITEMENT d'un kit "économies d'eau"



Ce kit vous est offert par
le **Conseil départemental**
sur inscription et dans la limite
des stocks disponibles

Le kit hydro va vous permettre de réduire votre consommation et votre facture d'eau !

Il contient :

- 3 régulateurs à installer sur les robinets 
- 1 sac pour réduire la consommation d'eau dans les WC 
- 1 joint réducteur de débit pour le pommeau de douche 



Comment obtenir mon kit gratuit ? *

1



CONNECTEZ-VOUS SUR

WWW.SOMME.FR/KIT-HYDRO



Munissez-vous de votre dernière facture d'eau

2

REMPLISSEZ LE FORMULAIRE

Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte

3

RETIREZ LE KIT

À réception du mail de confirmation et muni de celui-ci, rendez-vous dans la Maison départementale des solidarités et de l'insertion (MDSI) la plus proche de chez vous

www.somme.fr/mdsi

4

INSTALLEZ LE MATÉRIEL chez vous grâce aux notices et/ou tutoriels en ligne

5

ÉVALUATION DU KIT

Le Département vous contactera pour calculer avec vous les économies réalisées !



BON À SAVOIR !
Le Département vous aide également pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie !